



Communiqué de presse

CONSULINK

La nouvelle place de marché des services en ingénierie

CONSULINK va démarrer son activité commerciale le 14 septembre 2009.

Paris, le 12 août 2009 - Le principe est simple et néanmoins innovant : CONSULINK est une place de marché sur internet où les sociétés de conseil technologique pourront échanger les CV des consultants qu'elles ont en intercontrats. Elles auront aussi l'opportunité de diffuser à leurs confrères leurs besoins urgents, et ce, tout en respectant la confidentialité de leurs clients.

Dédiée aux acteurs du marché de la prestation intellectuelle en mécanique, électronique ou informatique, CONSULINK se positionne comme un partenaire incontournable des intervenants des secteurs industriels de l'énergie, de l'automobile, du ferroviaire, de l'aéronautique/spatial/défense, du médical, et des télécommunications.

En période de crise, le nombre de consultants sans missions ou « intercontrats » augmente fortement et le nombre de besoins des grands comptes de l'industrie diminue. Le marché de l'emploi devient alors statique, bien que certains industriels continuent à avoir des demandes et peinent à recruter.

CONSULINK permet d'apporter une solution nouvelle aux managers d'équipes de consultants en leur permettant de diffuser sur une plateforme spécialisée les CV de leurs ressources inoccupées. L'ensemble des échanges réalisés sur www.consulink.fr est réglementé et encadré par une charte acceptée par tous.

Avantages pour les sociétés de conseil :

- Un site spécialisé et destiné aux professionnels du secteur de la prestation intellectuelle dans l'industrie,
- La possibilité de répondre à des besoins clients sortant du cœur de métier de la société, et sans engagement long terme auprès de l'intervenant,

- Une solution excellente pour optimiser la rentabilité de missions court terme (3 à 6 mois), en faisant appel à une population d'ingénieurs habituée au fonctionnement du consulting,
- Une seule transaction réalisée par l'intermédiaire de CONSULINK rembourse dès le premier mois de prestation une année d'abonnement au site internet.

Avantages pour les indépendants ou freelance :

- Un accès totalement gratuit et anonyme au site,
- La possibilité d'ouvrir son réseau à de nouveaux secteurs industriels,
- Pouvoir rester à l'écoute du marché et mieux préparer l'avenir,
- Ne pas avoir à passer un nombre certain d'entretiens non ciblés.

« Le ratio entre le nombre de CV diffusés et l'évolution de la quantité de besoins émis sur consulink.fr permettra d'émettre des statistiques sur la santé du secteur de l'industrie. Le domaine de la prestation intellectuelle étant révélateur de la tendance de l'économie », explique Charles-Henri Margnat, président de la société CONSULINK.

Contact Presse :

CONSULINK SAS

Charles-Henri MARGNAT

Président

Tel : 01 41 92 50 08

Port : 06 72 65 53 36

cmargnat@consulink.fr

<http://www.consulink.fr>